

## Organisation des post it dans les codes

Par **Emeline1**, le 11/11/2014 à 14:48

Bonjour !

Cette question peut paraître assez simple j'en conviens mais j'aimerais savoir comment vous organisez les post-it dans vos codes ?

Cette année j'ai un code civil, un code de commerce et un code du travail, sachant que le droit des sociétés se retrouvent tant dans le code civil que dans le code de commerce. Et mes codes sont remplis de post-it donc un codage couleur efficace s'impose ! [smile31]

Par exemple, dans mon code civil, il me faudrait une couleur pour le droit des sociétés, une couleur pour les principes, une pour les conditions et une pour les effets/sanctions ? Ou avez-vous des meilleures techniques d'organisation pour s'y retrouver facilement ? [smile7]

Merci d'avance pour vos suggestions. [smile4]

Par **gregor2**, le 11/11/2014 à 15:07

Personnellement je n'ai utilisé qu'une fois beaucoup de post-it, mais tous les enlever pour les exams était trop long (et surtout la perspective de les remettre)

Donc j'utilise un sur-ligneur et je surligne la [s]tranche[/s] des pages, ce qui a l'avantage de délimiter tant le début que la fin des chapitres -  
j'utilise quelques post-it mais bien plus occasionnellement -

(attention si le prof ne veut pas de Code surligné pour l'examen, surligner la tranche ça reste surligner ;) )

Tu utilises les post-it pour y noter des choses ou pour délimiter le Code (type marque page) ?

Par **Emeline1**, le 11/11/2014 à 16:39

En fait ils sont autorisés aux partiels dans ma fac et je m'en sers pour noter des choses (marquer RC pour responsabilité contractuelle). Et je n'avais pas pensé à organiser en fonction des chapitres de cours mais puisqu'en examen les notions peuvent se mêler je ne

sais pas si ce serait très clair...

Par **gregor2**, le 11/11/2014 à 16:47

Vous avez le droit d'avoir des post-it avec des trucs écrits dessus !!???

Par **Emeline1**, le 11/11/2014 à 17:41

Euh... Oui.^ Mais ça doit se limiter à des chiffres ou des abréviations.

Par **gregor2**, le 11/11/2014 à 17:56

Cool :p

Par **Emeline1**, le 11/11/2014 à 19:05

Carrément ! C'est pourquoi je veux les utiliser au maximum car ils se rattrapent bien sur le reste par contre !^^

Par **gregor2**, le 11/11/2014 à 20:17

oui et en réalité ce n'est qu'un petit avantage, un instant j'ai cru que les antisèches étaient autorisées, là ça aurait été ... étonnant :p

Par **marianne76**, le 11/11/2014 à 20:19

Bonjour

Pensez tout de même que lors des concours aucun code surligné ou avec post-it n'est autorisé. Il est donc bon d'apprendre à se débrouiller sans